



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada



LA REVUE FINANCIÈRE

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de mars 2023

Canada 

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la vice-première ministre et ministre des Finances, 2023
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF
ISSN : 1487-0142

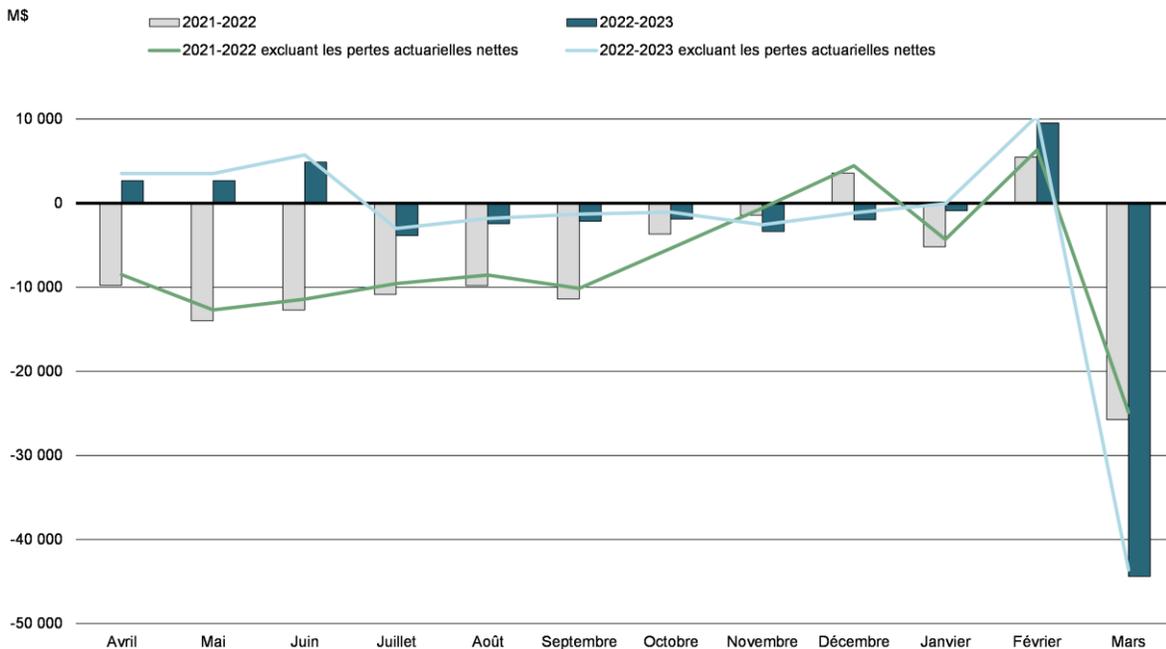
Faits saillants

Mars 2023

Le mois de mars 2023 s'est soldé par un déficit budgétaire de 44,4 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 25,7 milliards de dollars en mars 2022. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 43,6 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 24,9 milliards de dollars pour la même période de 2021-2022. Le solde budgétaire avant les pertes actuarielles nettes a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes actuarielles nettes découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.

Graphique 1

Solde budgétaire mensuel et solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes



Comparativement à mars 2022 :

- Les revenus ont diminué de 1,8 milliard de dollars (4,5 %), principalement sous l'effet du remboursement unique pour les articles d'épicerie annoncé dans le budget de 2023.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 15,7 milliards de dollars (25,3 %), ce qui est attribuable à une hausse des provisions pour passifs éventuels et prêts et des transferts à d'autres administrations.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,3 milliard de dollars (53,3 %), en raison de la hausse des taux d'intérêt.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,1 milliard de dollars (9,3 %).

Avril 2022 à mars 2023

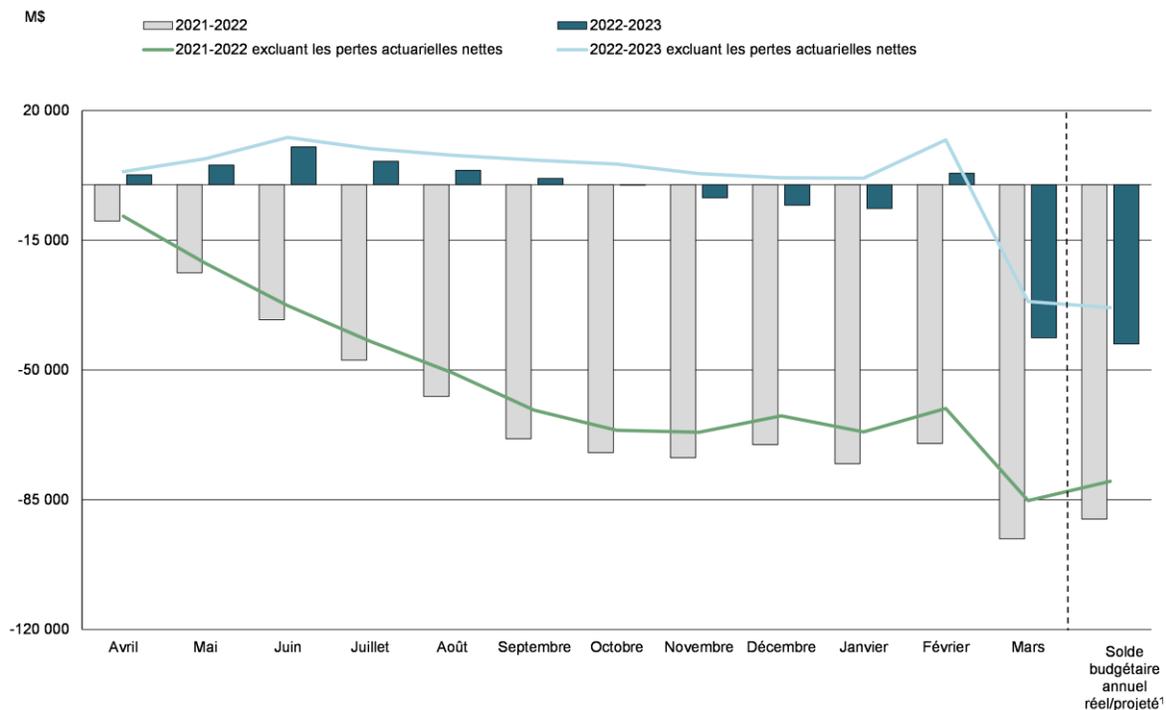
Pour la période d'avril à mars de l'exercice 2022-2023, le gouvernement a affiché un déficit de 41,3 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 95,6 milliards de dollars pour la même période de 2021-2022. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes se chiffrait à 31,5 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 85,2 milliards de dollars pour la période d'avril à mars 2021-2022.

Comparativement à 2021-2022 :

- Les revenus ont augmenté de 34,2 milliards de dollars (8,6 %) en raison d'une amélioration générale des sources de revenus attribuable à la croissance économique et à la diminution des répercussions budgétaires et économiques de la COVID-19.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont diminué de 29,9 milliards de dollars (6,5 %), principalement en raison de la baisse des paiements de transfert versés aux particuliers et aux entreprises causée par la fin des mesures temporaires relatives à la COVID-19.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 10,4 milliards de dollars (42,0 %), en raison de la hausse des taux d'intérêt ainsi que de la hausse des intérêts sur les obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,5 milliard de dollars (5,0 %).

Graphique 2

Solde budgétaire cumulatif de l'exercice et solde budgétaire cumulatif excluant les pertes actuarielles nettes



¹Sources : Rapport financier annuel du gouvernement du Canada de 2021-2022; Budget 2023

Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Mars		Avril à mars	
	2022	2023	2021-2022	2022-2023
Opérations budgétaires				
Revenus	39 403	37 643	396 821	431 040
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-61 839	-77 508	-457 296	-427 381
Frais de la dette publique	-2 452	-3 760	-24 771	-35 173
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-24 888	-43 625	-85 246	-31 514
Pertes actuarielles nettes	-860	-780	-10 320	-9 800
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-25 748	-44 405	-95 566	-41 314
Opérations non budgétaires	27 087	29 032	7 282	-23 543
Ressources ou besoins financiers	1 339	-15 373	-88 284	-64 857
Variation nette dans les activités de financement	7 077	-4 361	121 156	14 392
Variation nette de la trésorerie	8 416	-19 734	32 872	-50 465
Trésorerie à la fin de la période			92 261	41 797

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Revenus

Les revenus en mars 2023 se sont élevés à 37,6 milliards de dollars, soit une diminution de 1,8 milliard de dollars (4,5 %) par rapport à mars 2022.

- Les revenus fiscaux ont diminué de 1,1 milliard de dollars (3,6 %) par rapport à la même période en 2021-2022, en raison d'une baisse des rentrées de la taxe sur les produits et services attribuable au remboursement unique pour les articles d'épicerie annoncé dans le budget de 2023.
- Les produits en provenance du cadre du prix de la pollution par le carbone ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (44,1 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2023. On continuera de remettre l'intégralité des produits directs aux provinces ou aux territoires où ils sont générés.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 0,5 milliard de dollars (15,3 %), sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail et de la hausse du taux de cotisation.
- Les autres revenus, qui comprennent les bénéfices nets des sociétés d'État entreprises, les revenus du produit de la vente de biens et de services, le rendement des investissements et les revenus nets sur opérations de change ont diminué de 1,5 milliard de dollars (28,0 %), en raison de l'impact temporel des bénéfices des sociétés d'État et de la baisse des bénéfices de la Banque du Canada.

Les revenus de la période d'avril à mars pour l'exercice 2022-2023 s'élevaient à 431,0 milliards de dollars, en hausse de 34,2 milliards de dollars (8,6 %) par rapport à la même période de 2021-2022.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 28,9 milliards de dollars (8,6 %) par rapport à la même période en 2021-2022, sous l'effet de la vigueur soutenue du marché du travail et des bénéfices des entreprises ainsi que de la relance continue à la suite des restrictions liées à la COVID-19.
- Les produits issus du cadre du régime de tarification de la pollution ont augmenté de 2,1 milliards de dollars (36,5 %), sous l'effet du prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2022 et 2023.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 2,7 milliards de dollars (11,2 %), en grande partie sous l'effet de l'amélioration des conditions du marché du travail.
- Les autres revenus ont connu une augmentation de 0,5 milliard de dollars (1,6 %) en raison de l'amélioration et du retour à la normale de l'économie à la suite de la pandémie de COVID-19 et de la hausse des taux d'intérêt, lesquels sont partiellement compensés par la baisse des bénéfices des sociétés d'État entreprises.

Tableau 2

Revenus

	Mars			Avril à mars		
	2022	2023	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	16 599	16 526	-0,4	182 180	192 876	5,9
Sociétés	8 412	8 646	2,8	80 683	92 428	14,6
Non-résidents	655	458	-30,1	9 972	13 316	33,5
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	25 666	25 630	-0,1	272 835	298 620	9,5
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	3 238	1 376	-57,5	45 465	46 679	2,7
Taxes sur l'énergie	386	938	143,0	5 301	5 783	9,1
Droits de douane à l'importation	390	412	5,6	5 211	6 057	16,2
Autres taxes et droits d'accise	507	735	45,0	5 837	6 386	9,4
Total des taxes et droits d'accise	4 521	3 461	-23,4	61 814	64 905	5,0
Total des revenus fiscaux	30 187	29 091	-3,6	334 649	363 525	8,6
Produits issus du cadre du prix de la pollution	692	997	44,1	5 791	7 907	36,5
Cotisations d'assurance-emploi	3 272	3 772	15,3	24 038	26 735	11,2
Autres revenus	5 252	3 783	-28,0	32 343	32 873	1,6
Total des revenus	39 403	37 643	-4,5	396 821	431 040	8,6

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois de mars 2023, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 77,5 milliards de dollars, soit une hausse de 15,7 milliards de dollars (25,3 %) par rapport à mars 2022.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants, ont baissé de 0,5 milliards de dollars (5,2 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,9 milliard de dollars (17,2 %), en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires. De plus, comme il a été annoncé dans le budget de 2021, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 0,6 milliard de dollars (22,5 %), en raison principalement de l'expiration des mesures temporaires visant à faciliter l'accès à l'assurance-emploi et de la baisse du taux de chômage.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 0,9 milliard de dollars, en raison de la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement, de la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants et de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique l'exercice précédent, ainsi que du recalcul des prestations de l'exercice en cours.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 15 millions de dollars (0,7 %).
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 3,3 milliards de dollars (38,6 %), largement attribuable au supplément de 2 milliards de dollars au Transfert canadien en matière de santé annoncé dans le budget de 2023, à la hausse des transferts du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et au soutien offert dans le cadre du Programme de stabilisation fiscale.
- Le retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution a diminué de 4 millions de dollars (8,0 %).
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 12,9 milliards de dollars (30,0 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les versements au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada ont diminué de 0,3 milliard de dollars en raison de la fin du programme et des réévaluations des demandes antérieures.
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 5,6 milliards de dollars (24,0 %), en raison d'une hausse plus importante des provisions pour passifs éventuels et prêts. Cette augmentation a été compensée en partie par des dépenses moins élevées pour l'aide en cas de catastrophe, en raison de la comptabilisation de mars 2022 de la part estimée du gouvernement fédéral dans les frais de recouvrement de nombreuses catastrophes naturelles survenues en Colombie-Britannique.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 7,6 milliards de dollars (39,3 %), principalement sous l'effet de la hausse des provisions pour passifs éventuels, compensées en parties par une baisse des charges liées à la santé publique.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 1,3 milliard de dollars (53,3 %), en raison de la hausse des taux d'intérêt.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont diminué de 0,1 milliard de dollars (9,3 %).

Pour la période d'avril à mars de l'exercice 2022-2023, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 427,4 milliards de dollars, soit une baisse de 29,9 milliards (6,5 %) par rapport à la même période de l'exercice précédent.

- Les principaux transferts aux particuliers ont diminué de 32,2 milliards de dollars (22,3 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 8,2 milliards de dollars (13,4 %), principalement en raison de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées. De plus, les prestations de la Sécurité de la vieillesse pour les aînés de 75 ans et plus ont été augmentées de façon permanente de 10 % à compter de juillet 2022.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont diminué de 17,5 milliards de dollars (44,3 %), principalement en raison de l'arrivée à échéance des mesures d'assurance-emploi temporaires liées à la COVID-19 et de la baisse du taux de chômage.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a diminué de 21,3 milliards de dollars, en raison de l'élimination progressive de la Prestation canadienne de la relance économique, de la Prestation canadienne de la relance économique pour proches aidants, de la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique, et de la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement et compte tenu du recalcul des prestations de l'exercice en cours.
 - Les prestations pour enfants ont diminué de 1,7 milliard de dollars (6,5 %), ce qui est principalement attribuable au paiement du supplément temporaire pour jeunes enfants de l'Allocation canadienne pour enfants en 2021-2022.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 5,2 milliards de dollars (6,1 %), ce qui est attribuable à la croissance prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires, ainsi qu'au supplément de 2 milliards de dollars au Transfert canadien en matière de santé et à l'augmentation du financement relatif aux transferts liés au système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Ces augmentations ont été compensées en partie par une diminution des transferts au titre des accords de santé avec les provinces et les territoires, et une augmentation pour l'année en cours du montant de l'abattement du Québec, qui est comptabilisé comme une réduction des paiements de transfert.
- Les produits issus du cadre de prix de la pollution ont augmenté de 2,9 milliards de dollars (75,1 %), ce qui est attribuable à un changement dans la prestation de l'Incitatif à agir pour le climat, qui passera d'un crédit offert annuellement par l'intermédiaire de la déclaration de revenus à une prestation trimestrielle, ainsi qu'à la hausse du taux de l'Incitatif.
- Les charges de programmes directes ont diminué de 5,8 milliards de dollars (2,6 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les versements au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada ont diminué de 22,5 milliards de dollars en raison de la clôture du programme et des réévaluations des prestations antérieures.
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 5,6 milliards de dollars (6,6 %), en raison de divers facteurs, notamment les différences d'une année sur l'autre des provisions pour passifs éventuels et prêts ainsi que la hausse de l'aide internationale et des paiements aux peuples autochtones. Ces augmentations ont été compensées en partie par la fin des programmes temporaires liés à la COVID-19 et une diminution des provisions pour l'aide en cas de catastrophe.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 11,0 milliards de dollars (9,6 %), ce qui est principalement attribuable à la hausse des provisions pour passifs éventuels et des coûts liés au personnel, compensée en partie par la baisse des dépenses affectées à la santé publique.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 10,4 milliards de dollars (42,0 %), en raison de la hausse des taux d'intérêt ainsi que de la hausse des intérêts sur les obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,5 milliard de dollars (5,0 %).

Tableau 3

Charges

	Mars			Avril à mars		
	2022	2023	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	5 263	6 170	17,2	61 222	69 436	13,4
Prestations d'assurance-emploi	2 544	1 972	-22,5	39 425	21 955	-44,3
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	370	-509	-237,6	17 787	-3 488	-119,6
Prestations pour enfants	2 066	2 081	0,7	26 261	24 561	-6,5
Total des principaux transferts aux particuliers	10 243	9 714	-5,2	144 695	112 464	-22,3
Principaux transferts aux autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé	3 601	5 700	58,3	43 133	47 141	9,3
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 289	1 328	3,0	15 474	15 938	3,0
Péréquation	1 787	1 874	4,9	20 955	21 968	4,8
Formule de financement des territoires	298	310	4,0	4 380	4 553	3,9
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	1 117	1 774	58,8	2 948	4 489	52,3
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	-	96	s.o.	2 320	2 269	-2,2
Accords en matière de santé avec les provinces et territoires ²	908	739	-18,6	2 500	1 200	-52,0
Autres arrangements fiscaux ³	-511	-54	89,4	-6 173	-6 774	-9,7
Total des principaux transferts aux autres administrations	8 489	11 767	38,6	85 537	90 784	6,1
Retour des produits issus du cadre de tarification de la pollution	50	46	-8,0	3 796	6 648	75,1
Charges de programmes directes						
Subvention salariale d'urgence du Canada	266	-33	-112,4	22 165	-308	-101,4
Autres paiements de transfert	23 469	29 093	24,0	85 488	91 133	6,6
Charges de fonctionnement	19 322	26 921	39,3	115 615	126 660	9,6
Total des charges de programmes directes	43 057	55 981	30,0	223 268	217 485	-2,6
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	61 839	77 508	25,3	457 296	427 381	-6,5
Frais de la dette publique	2 452	3 760	53,3	24 771	35 173	42,0
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	64 291	81 268	26,4	482 067	462 554	-4,0
Pertes actuarielles nettes	860	780	-9,3	10 320	9 800	-5,0
Total des charges	65 151	82 048	25,9	492 387	472 354	-4,1

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les ententes en matière de soins à domicile et en milieu communautaire et de santé mentale et toxicomanie.

³ Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, la stabilisation fiscale, les subventions législatives, et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

Tableau 4

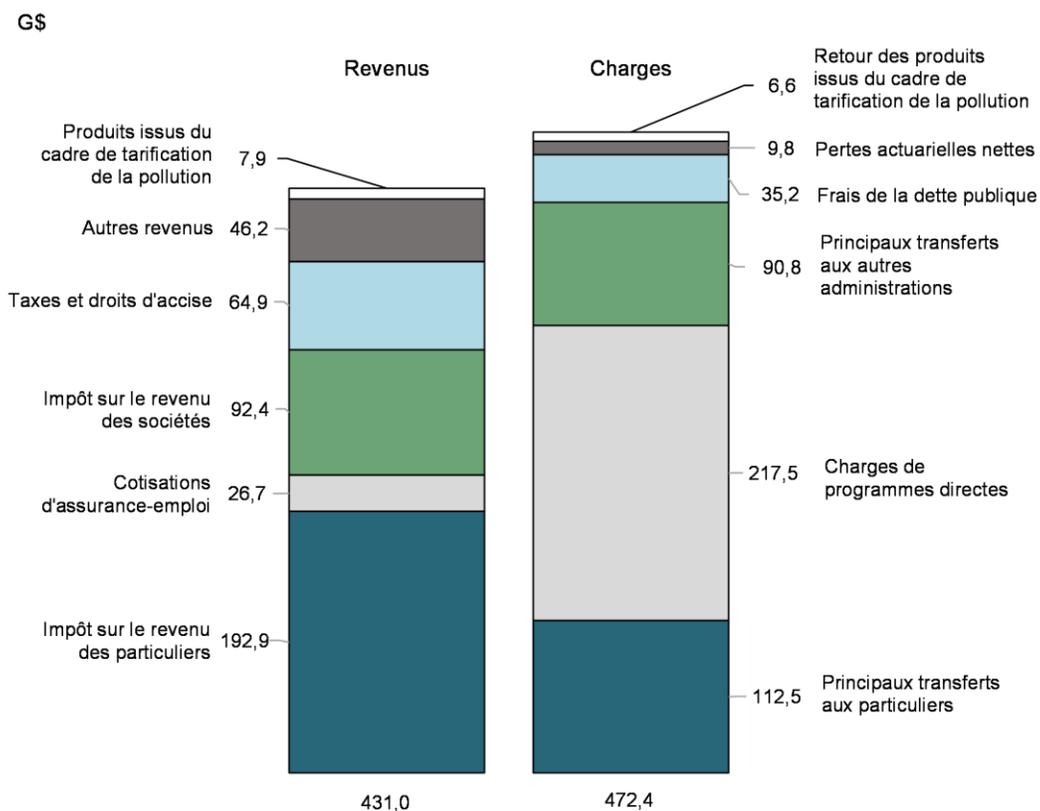
Total des charges, par article de charges

	Mars			Avril à mars		
	2022	2023	Variation	2021-2022	2022-2023	Variation
	(M\$)		(%)	(M\$)		(%)
Paiements de transfert	42 517	50 587	19,0	341 681	300 721	-12,0
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	6 740	7 634	13,3	60 145	65 399	8,7
Transports et communications	858	671	-21,8	2 940	3 148	7,1
Information	187	172	-8,0	650	592	-8,9
Services professionnels et spéciaux	4 530	4 507	-0,5	17 441	18 729	7,4
Location	616	646	4,9	4 033	4 247	5,3
Réparation et entretien	968	817	-15,6	3 785	4 254	12,4
Services publics, fournitures et approvisionnements	3 595	780	-78,3	11 359	8 315	-26,8
Autres subventions et charges	1 761	11 285	540,8	10 595	16 756	58,2
Amortissement des immobilisations corporelles	55	381	592,7	4 549	5 090	11,9
Perte nette sur cession de biens	12	28	133,3	118	130	10,2
Total des autres charges	19 322	26 921	39,3	115 615	126 660	9,6
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	61 839	77 508	25,3	457 296	427 381	-6,5
Frais de la dette publique	2 452	3 760	53,3	24 771	35 173	42,0
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	64 291	81 268	26,4	482 067	462 554	-4,0
Pertes actuarielles nettes	860	780	-9,3	10 320	9 800	-5,0
Total des charges	65 151	82 048	25,9	492 387	472 354	-4,1

Nota – Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3

Revenus et charges (d'avril 2022 à mars 2023)



Nota – Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Besoins financiers de 64,9 milliards de dollars d'avril 2022 à mars 2023

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 41,3 milliards de dollars et des besoins financiers de 23,5 milliards au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril 2022 à mars 2023 s'est soldée par des besoins financiers de 64,9 milliards, comparativement à des besoins financiers de 88,3 milliards pour la même période de l'exercice précédent.

La diminution des besoins financiers en 2022-2023 est en grande partie attribuable à l'amélioration du solde budgétaire.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Mars		Avril à mars	
	2022	2023	2021-2022	2022-2023
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-25 748	-44 405	-95 566	-41 314
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs ¹	26 107	25 828	29 988	-13 602
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	9 767	1 602	19 982	14 177
Comptes de changes et produits dérivés ¹	-3 943	1 552	-14 090	-15 769
Prêts, placements et avances	-3 439	2 063	-25 434	-4 081
Actifs non financiers	-1 405	-2 013	-3 164	-4 268
Total des opérations non budgétaires	27 087	29 032	7 282	-23 543
Ressources ou besoins financiers	1 339	-15 373	-88 284	-64 857

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours selon une nouvelle norme comptable. Pour plus de détails, voir la note 8 à la fin du présent document.

Activités nettes de financement en hausse de 14,4 milliards de dollars

Le gouvernement a comblé ces besoins financiers de 64,9 milliards de dollars en puisant 50,5 milliards de dollars dans ses soldes de trésorerie et en haussant de 14,4 milliards la dette non échue. L'accroissement de la dette non échue a principalement été opéré par l'émission de bons du Trésor.

À la fin du mois de mars 2023, les soldes de trésorerie s'élevaient à 41,8 milliards de dollars, soit 50,5 milliards de moins qu'à la fin du mois de mars 2022.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Mars		Avril à mars	
	2022	2023	2021-2022	2022-2023
Ressources ou besoins financiers	1 339	-15 373	-88 284	-64 857
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables ¹	3 865	-9 722	154 123	1 053
Bons du Trésor ¹	2 629	6 382	-31 793	12 019
Titres au détail	-	-	-299	-
Total des emprunts en dollars canadiens	6 494	-3 340	122 031	13 072
Emprunts en devises ¹	472	-994	-996	1 561
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	6 966	-4 334	121 035	14 633
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	111	-27	121	-241
Variation nette dans les activités de financement	7 077	-4 361	121 156	14 392
Variation de la trésorerie	8 416	-19 734	32 872	-50 465
Trésorerie à la fin de la période			92 261	41 797

Nota – Les chiffres ayant été arrondis leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Les chiffres comparatifs ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours selon une nouvelle norme comptable. Pour plus de détails, voir la note 8 à la fin du présent document.

Dettes fédérales

La dette fédérale, ou déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année à l'autre du déficit accumulé reflète le solde budgétaire cumulé de l'exercice, auquel s'ajoutent les autres éléments du résultat global et les gains et pertes de réévaluation.

Les autres éléments du résultat global se composent de certains gains et pertes non réalisés sur des instruments financiers ainsi que de gains et pertes actuariels liés aux régimes de retraite et autres avantages futurs des employés qui sont comptabilisés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques.

Les gains et pertes de réévaluation représentent les changements à la valeur marchande des produits dérivés, comme les accords de swaps et les contrats à terme sur devises, auxquels le gouvernement a recours pour gérer les risques financiers. Tout comme dans le cas d'autres revenus ou pertes globaux, les gains et pertes de réévaluation ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire, mais sont plutôt imputés directement au déficit accumulé. Le gouvernement a commencé à prendre en compte les gains et les pertes de réévaluation en 2022-2023 avec l'adoption d'une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers (voir la note 8).

Le déficit accumulé a augmenté de 37,0 milliards de dollars d'avril 2022 à mars 2023, en raison du déficit budgétaire de 41,3 milliards de dollars, compensé en partie par un montant de 1,0 milliard de dollars constatés au titre des autres éléments du résultat global et de 3,4 milliards en gains de réévaluation nets.

Tableau 7

État condensé de l'actif et du passif

M\$

	Solde d'ouverture au 1^{er} avril 2022 (Note 8)	31 mars 2023	Variation
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	262 220	242 233	-19 987
Passifs financiers dérivés ¹	2 778	4 687	1 909
Dette portant intérêt			
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	1 043 989	1 045 042	1 053
Bons du Trésor	186 877	198 896	12 019
Total partiel	1 230 866	1 243 938	13 072
Payable en devises	14 473	16 034	1 561
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 366	5 125	-241
Total de la dette non échue	1 250 705	1 265 097	14 392
Régimes de retraite et autres passifs			
Régimes de retraite du secteur public	167 666	162 635	-5 031
Autres avantages futurs des employés et des anciens combattants	159 705	179 160	19 455
Autres passifs	7 707	7 460	-247
Total des régimes de retraite et autres passifs	335 078	349 255	14 177
Total de la dette portant intérêt	1 585 783	1 614 352	28 569
Total des passifs	1 850 781	1 861 272	10 491
Actifs financiers			
Trésorerie et créances	280 026	223 176	-56 850
Comptes d'opérations de change	104 031	125 238	21 207
Actifs financiers dérivés ¹	3 403	3 232	-171
Prêts, placements et avances (après déduction des provisions) ²	207 031	212 063	5 032
Actifs des régimes de retraite du secteur public	9 203	9 203	-
Total des actifs financiers	603 694	572 912	-30 782
Dette nette	1 247 087	1 288 360	41 273
Actifs non financiers	105 268	109 536	4 268
Dette fédérale (déficit accumulé)	1 141 819	1 178 824	37 005

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le solde net des actifs et passifs dérivés au 31 mars 2023 comprend des gains de réévaluation de 3,4 milliards de dollars provenant du changement à leur valeur marchande pendant la période d'avril 2022 à mars 2023.

² Le montant du 31 mars 2023 inclut des gains de 1,0 milliard de dollars au titre des autres éléments du revenu global enregistrés par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises d'État pour la période d'avril 2022 à mars 2023.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les *Comptes publics du Canada*.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des *Comptes publics du Canada* accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les *Comptes publics du Canada* annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.
8. Reclassification de l'information comparative et rajustement aux soldes d'ouverture :
 - i) À compter de 2022-2023, le gouvernement a adopté une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations représentent les obligations découlant d'une entente, d'un contrat, de la loi ou d'une obligation implicite ou morale consistant à entreprendre des mesures particulières pour mettre hors service des immobilisations corporelles à la fin de leur vie utile. Cela comprend les activités comme la mise hors service de réacteurs nucléaires et l'enlèvement de l'amiante. L'adoption de cette norme n'a eu aucune incidence importante sur le solde budgétaire de l'exercice en cours. Cette norme a été appliquée de manière rétroactive modifiée et les opérations budgétaires de l'exercice précédent n'ont pas été indiquées de nouveau aux fins de *La revue financière*. Toutefois, un ajustement du solde d'ouverture du déficit accumulé pour 2022-2023 a été pris en compte dans le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif. Le montant de ce rajustement peut faire l'objet d'une révision à la lumière de nouveaux renseignements.

- ii) Également à compter de 2022-2023, le gouvernement a adopté une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers. Les instruments financiers comprennent les créances, les créditeurs, les titres de créances, les dettes et les dérivés, comme les contrats à terme et les swaps de devises. Selon la nouvelle norme, les dérivés, qui étaient indiqués auparavant au coût historique, sont comptabilisés à la juste valeur marchande. Les variations de la juste valeur marchande des dérivés ne sont pas prises en compte dans le solde budgétaire, mais elles sont plutôt imputées directement au déficit accumulé à titre gains et de pertes de réévaluation. L'adoption de cette norme a également donné lieu à la reclassification de certains comptes, comme suit :
- les swaps de devises, indiqués auparavant comme faisant partie de la dette non échue, sont classifiés comme des dérivés et indiqués à l'extérieur de la dette non échue;
 - les contrats à termes, indiqués auparavant comme faisant partie des comptes créditeurs et des charges à payer, sont indiqués comme des dérivés;
 - les intérêts courus, indiqués auparavant comme faisant partie des comptes créditeurs et des charges à payer, sont maintenant inclus dans la catégorie associée aux dettes non échues (soit, les obligations négociables sur le marché, les bons du Trésor et les emprunts en devises);
 - les escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés, indiqués auparavant comme un poste distinct au sein des dettes non échues, sont maintenant inclus dans la catégorie associée aux dettes non échues (soit, les obligations négociables sur le marché, les bons du Trésor et les emprunts en devises).

Cette norme a été appliquée de manière prospective. Les opérations budgétaires de l'exercice précédent n'ont pas été indiquées de nouveau, mais les soldes de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin de tenir compte de la présentation de l'exercice en cours. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, reflète également un rajustement du solde d'ouverture du déficit accumulé pour 2022-2023.

Voici le sommaire d'un rapprochement de la reclassification et d'un rajustement au solde d'ouverture de la situation financière du gouvernement au 1^{er} avril 2022 :

Tableau 8

Sommaire des reclassifications et rajustements aux soldes d'ouverture

M\$

	Solde de clôture au 31 mars 2022¹	Effet du changement sur la convention comptable pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	Effet du changement sur la convention comptable pour les instruments financiers	Solde d'ouverture au 1^{er} avril 2022
Passifs				
Créditeurs et charges à payer	260 288	6 095	(4 163)	262 220
Passifs financiers dérivés	-	-	2 778	2 778
Dette portant intérêt				
Dette non échue				
Payable en dollars canadiens				
Obligations négociables	1 030 896	-	13 093	1 043 989
Bons du Trésor	187 381	-	(504)	186 877
Total partiel	1 218 277	-	12 589	1 230 866
Payable en devises	14 451	-	22	14 473
Réévaluation de swaps de devises	(2 246)	-	2 246	-
Escomptes et primes non amortis sur la dette contractée sur les marchés	7 443	-	(7 443)	-
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	5 366	-	-	5 366
Total de la dette non échue	1 243 291	-	7 414	1 250 705
Régimes de retraite et autres passifs	335 078	-	-	335 078
Total de la dette portant intérêt	1 578 369	-	7 414	1 585 783
Total des passifs	1 838 657	6 095	6 029	1 850 781
Actifs financiers				
Actifs financiers dérivés	-	-	3 403	3 403
Autres actifs financiers	600 291	-	-	600 291
Total des actifs financiers	600 291	-	3 403	603 694
Dette nette	1 238 366	6 095	2 626	1 247 087
Actifs non financiers	103 873	1 395	-	105 268
Dette fédérale (déficit accumulé)	1 134 493	4 700	2 626	1 141 819

¹ Source : Comptes publics du Canada de 2022

Nota – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Bradley.Recker@fin.gc.ca.

Mai 2023